

## Editorial

Le 25 octobre 2011, le Conseil d'administration de l'AIACE international (C.A.) a tenu sa réunion semestrielle avec les représentants de la Commission. L'après-midi a été consacré à un court séminaire de débats entre les membres du C.A. et les représentants de trois DG : la DG HR (Human Ressources), la DG Emploi et la DG Communication. Les principaux sujets abordés ont été le volontariat, le vieillissement actif et la valorisation de l'expertise des anciens.

### **Le saviez-vous : 2011, année européenne du volontariat ?**

La Commission européenne a en effet désigné l'année 2011 comme l'année européenne du volontariat. Selon une estimation, 23% des citoyens européens de plus de 15 ans seraient engagés dans une activité de volontariat sous quelque forme que ce soit. Cela représenterait 94 millions de personnes, de quoi faire rêver de nombreuses organisations qui cherchent des bénévoles ! Toutes les actions inscrites dans le cadre de cette année européenne sont présentées sur un site : [europa.eu/volunteering](http://europa.eu/volunteering). Si vous parcourez ce site, vous serez étonnés du nombre d'actions qui y sont présentées. A propos de bénévolat, n'oubliez pas que notre vice-présidente Laura Barents recueille toujours, avec grand intérêt, vos éventuelles candidatures pour consacrer un peu de votre temps à certains de nos anciens et anciennes qui ont besoin d'une aide et parfois d'un peu de présence.

### **Et 2012 ?**

L'année 2012 sera l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité inter-générationnelle (active ageing and solidarity between generations). Qu'entend-on par là ? Selon la définition proposée par la Commission, c'est :

- donner aux personnes âgées la chance de prendre pleinement part à la société;

- promouvoir l'emploi des personnes âgées;
- permettre aux personnes âgées d'apporter une contribution active par le travail bénévole (souvent comme aide familiale);
- permettre aux personnes âgées de vivre en toute autonomie grâce à des logements, des infrastructures, des applications informatiques et des transports adaptés.

Concrètement, le vieillissement actif a donc trois objectifs principaux :

- Travailler dans un cadre professionnel plus longtemps ;
- Rester actif après la retraite ;
- Etre autonome le plus longtemps possible.

Ces objectifs ne s'opposent pas à la recherche d'un emploi par la jeune génération. On cite souvent l'exemple de la Suède où l'on prend sa retraite relativement tard mais sans que cela entraîne un chômage plus important des jeunes. Le fait est que le départ à la retraite peut signifier la perte d'une expertise pour la société ou l'organisation où on travaillait. Si cette perte est brutale et complète, ce n'est pas nécessairement propice à un développement permanent de l'entreprise et donc à l'emploi de jeunes. C'est pourquoi ce concept de vieillissement actif doit s'inscrire aussi dans un esprit de solidarité entre les générations. Un exemple intéressant à citer est le projet « Back to School ». Ceci consiste à ce que des fonctionnaires retraités retournent à leur ancienne école pour décrire leur expérience de vie professionnelle dans une institution européenne. Ceci afin de rendre un peu plus concret, auprès des jeunes étudiants, le fonctionnement des institutions, à travers une expérience personnalisée d'un ancien de leur école.

Cette activité s'inscrit en fait dans un cadre plus large de valorisation de l'expertise des anciens, cadre qui est évidemment un

domaine où les institutions et les fonctionnaires retraités peuvent appliquer les principes du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations.

### **La valorisation de l'expertise des anciens**

La Commission a procédé à une enquête auprès de ses directions générales et 25 ont participé à l'enquête. Il en ressort que 9 DG de la Commission ont déjà eu recours à l'expertise d'anciens fonctionnaires mais qu'au total 24 DG ont manifesté de l'intérêt pour l'utilisation de cette expertise dans un cadre de travail avalisé par la Commission et dans des domaines définis. Il est évident que notre Association internationale avec ses 15 sections nationales (nous saluons la nouvelle

et quinzième section, l'Autriche) peut contribuer de manière significative à la mise en œuvre d'une telle valorisation de l'expertise des anciens. Pour en revenir sur un plan plus général, un site a également été créé sur le thème de cette année 2012 : [www.active-ageing-2012.eu](http://www.active-ageing-2012.eu).

Nous mettrons ce lien sur notre site de l'AIACE Luxembourg, <http://www.aiace-luxembourg.eu>.

### **Et 2013 ?**

Chaque chose en son temps, mais 2013 sera l'année européenne du citoyen.

*Francis Wattiau*

## *JOYEUX NOËL ET BONNE ANNEE 2012*

Le comité de la section vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, à Luxembourg ou ailleurs, un joyeux Noël et une bonne année 2012.

Nous sommes très heureux de pouvoir vous adresser ces vœux cette année avec la reproduction dans ce Bulletin d'une très belle aquarelle de notre collègue Julien Bozzola : un artiste et un fidèle de notre section.

Cette vue enneigée est bien de circonstance pour des vœux de Noël.

Nous le remercions pour ce cadeau que, grâce à ce Bulletin, tous les membres pourront recevoir.

*Le comité*